



**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

exercice clos le 31/12/2009

**Association CRECHE N'DO
Lieu dit Le Village
Rue Xavier Messina
83210 LA FARLEDE**

SIRET 383 569 984 00010 APE 8891

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

PHILIPPE CHABOT - Commissaire aux Comptes

Inscrit près la Cour d'appel d'Aix en Provence
Siège social : 196 Rue Niepce - ZA du Palyvestre - 83400 HYERES
Téléphone : 04 94 01 44 88 - Fax : 04 94 01 44 89
SIRET 444 764 625 00034 - APE 69.10Z
Courriel : philippe.chabot@cab-secc.fr

CHABOT Philippe

SIRET 444 764 625 00034

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

196 Rue Niepce
ZA du Palyvestre
83400 HYERES

tél : 04 94 01 44 88

fax : 04 94 01 44 89

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames et Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m' a été confiée par votre assemblée générale du 30 janvier 2010, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association CRECH N'DO, sise lieu dit Le Village rue Xavier Messina à LA FARLEDE (83210) , tels qu'ils sont annexés au présent rapport qui se caractérisent notamment par :

➤ Total bilan	114 026 €
➤ Total produits d'exploitation	258 112 €
➤ Résultat (perte)	10 114 €

- la justification de mes appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de l'association, il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Les comptes annuels qui m'ont été présentés ne comprennent pas l'annexe comptable obligatoire. Ce document a pour objet de donner des informations complémentaires à la bonne lecture des comptes.

L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels, elle doit mentionner entre autres les éventuelles contributions volontaires dont bénéficie l'association.

Sous cette réserve, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

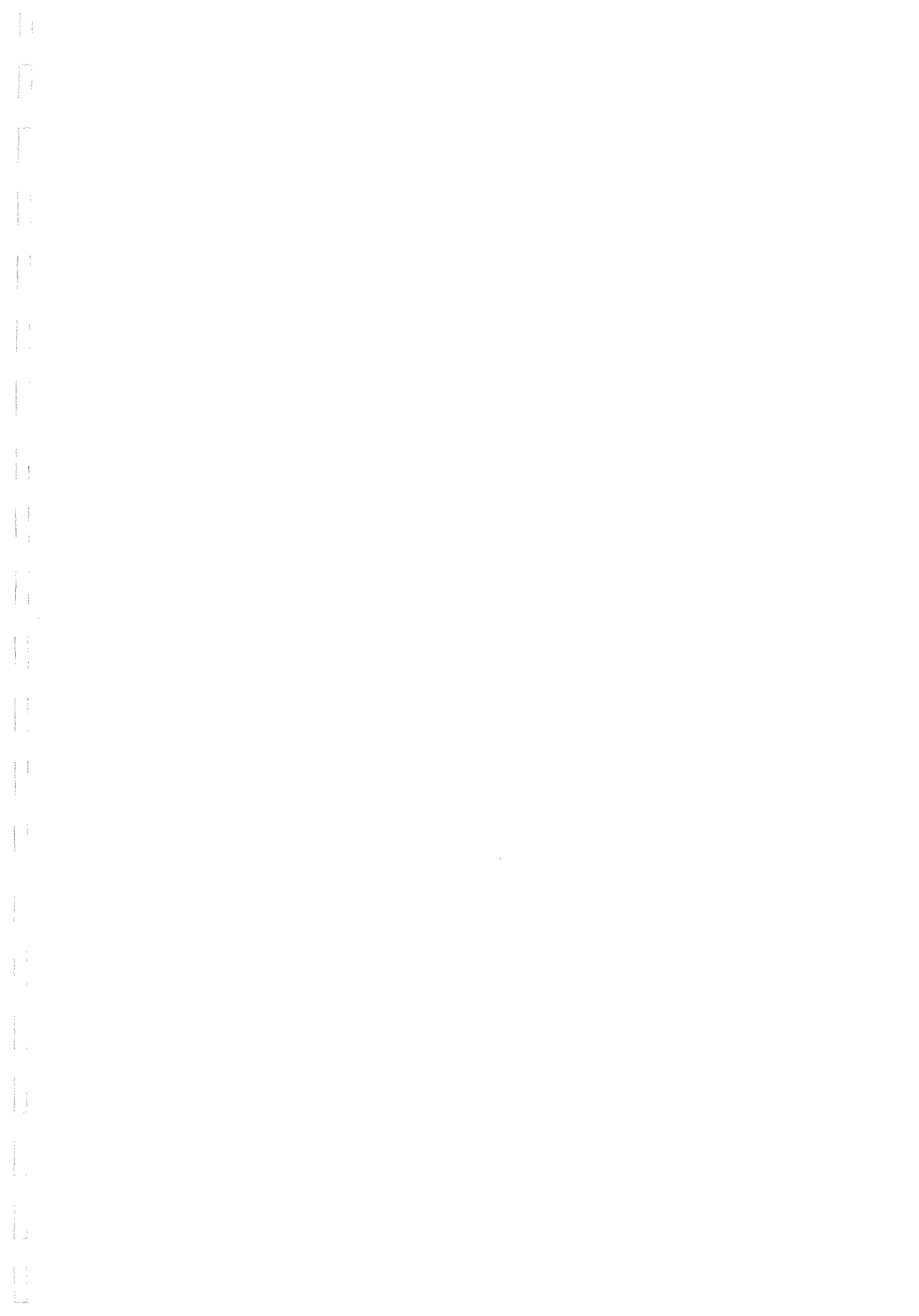
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A cette date, je n'ai pas eu connaissance du rapport de gestion établi par le bureau de l'association. Aussi, je ne peux me prononcer sur la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Hyères
Le 10 juin 2010

Mr Philippe CHABOT
Commissaire aux comptes



CHABOT Philippe

SIRET 444 764 625 00034

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

196 Rue Niepce
ZA du Palyvestre
83400 HYERES

tél : 04 94 01 44 88

fax : 04 94 01 44 89

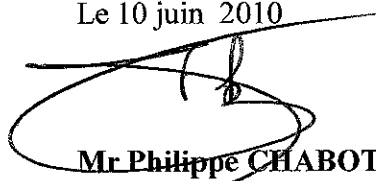
**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Mesdames et Messieurs les adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce

Fait à Hyères
Le 10 juin 2010



Mr Philippe CHABOT
Commissaire aux comptes

Association CRECH N'DO
Lieu dit Le Village
Rue Xavier Messina
83210 LA FARLEDE

SIRET 383 569 984 00010 APE 8891

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

COMPTES ANNUELS du 01/01/2009 au 31/12/2009

SOMMAIRE

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe (manquante)

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 373	1 339	1 034	1 825	791	43.35	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	1 224	854	370	615	245	39.82	
	Autres immobilisations corporelles	3 954	3 492	461	925	464	50.14	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	46		46	46				
Prêts								
Autres immobilisations financières	122		122	122				
TOTAL II	7 718	5 685	2 033	3 532	1 499	42.45		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés							
	Autres créances	63 518		63 518	57 686	5 832	10.11	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	47 787		47 787	46 045	1 742	3.78		
Charges constatées d'avance (3)	688		688	424	264	62.25		
TOTAL III	111 994		111 994	104 155	7 839	7.53		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	119 711	5 685	114 026	107 687	6 339	5.89	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIETAIRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	75 323	59 121	16 203	27.41
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	10 114	16 203	26 316	162.42
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	65 210	75 323	10 114	13.43
	AUTRES FONDS PROPRIETAIRES				
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
	PROVISIONS				
Provisions pour risques Provisions pour charges					
TOTAL III					
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	2 160	2 160		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	7 165 38 083	8 160 20 380	995 17 704	12.19 86.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 408	1 664	256	15.36
	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	48 817	32 364	16 453	50.84
	Comptes de Régularisation				
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	114 026	107 687	6 339	5.89	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

48 817 32 364

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	63 600		63 600	69 133		5 533	8.00
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	63 600		63 600	69 133		5 533	8.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			191 189	192 787		1 598	0.83
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 791	11		2 780	NS
Autres produits			532	1		531	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			258 112	261 932		3 820	1.46
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			20 153	25 380		5 227	20.59
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			24 707	25 197		491	1.95
Impôts, taxes et versements assimilés			8 810	2 076		6 734	324.44
Salaires et traitements			166 487	151 698		14 788	9.75
Charges sociales			47 192	37 112		10 080	27.16
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 499	1 589		89	5.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 002	661		341	51.67
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			269 850	243 713		26 137	10.72
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 738	18 219		29 957	164.43
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

P

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	83	2 231	2 148	96.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	83	2 231	2 148	96.27
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		83	83	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI		83	83	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	83	2 148	2 065	96.12
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	11 654	20 367	32 021	157.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 541		1 541	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	1 541		1 541	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 164	4 164	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII		4 164	4 164	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 541	4 164	5 705	137.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	259 736	264 163	4 427	1.68
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	269 850	247 961	21 889	8.83
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	10 114	16 203	26 316	162.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées